



# ICAO

**Vingt-et-deuxième réunion du Groupe régional AFI de Planification et de Mise en œuvre  
(APIRG/22)  
(Accra, Ghana, 29 juillet – 2 août 2019)**

**Point 4 de l'ordre du jour : Autres questions de la navigation aérienne**

**4.5 Activités régionales et interrégionales**

**RAPPORT DU SÉMINAIRE RÉGIONAL SUR LA MISE EN ŒUVRE DU  
NOUVEAU FORMAT DE COMPTE RENDU MONDIAL SUR L'ÉTAT DE  
SURFACE DES PISTES (2 au 3 juillet 2019, Dakar, Sénégal)**

*(Présenté par le Secrétariat)*

<b>RESUME</b>	
Ce document rend compte du séminaire régional sur la mise en œuvre du nouveau format de compte rendu mondial sur l'état de surface des pistes, tenu à Dakar (Sénégal) du 2 au 3 juillet 2019.	
Les mesures à prendre par la réunion figurent au paragraphe 3.	
<i>Objectifs stratégiques</i>	<b>A</b> – Sécurité, <b>B</b> – Capacité et efficacité de la navigation aérienne

## **1. INTRODUCTION**

1.1 À l'issue du Symposium organisé en mars 2019 à Montréal, Canada, sur le nouveau format de compte rendu mondial sur l'état de surface des pistes, des séminaires régionaux ont été planifiés dans les régions afin d'aider les États dans la mise en œuvre. Cette nouvelle méthodologie, connue sous le nom de Global Reporting Format (GRF), assure une évaluation et un compte rendu harmonisés de l'état de la surface des pistes et une amélioration correspondante de l'évaluation par l'équipage de conduite des performances de décollage et d'atterrissage.

1.2 Le premier séminaire régional de la région AFI (le deuxième mondial après Bangkok) s'est tenu à Dakar (Sénégal), du 2 au 3 juillet 2019. Le séminaire s'est déroulé en français avec le soutien de la DGAC France, de la FAA et de l'ACI. Quarante-quatre (44) participants de douze (12) États et cinq (8) Organisations internationales ont assisté au séminaire.

## **2. ANALYSE**

2.1 Le séminaire avait pour objectif de préparer les États et le secteur avant la date d'application de novembre 2020 de la nouvelle méthodologie de l'OACI pour évaluer et rendre compte de l'état de surface des pistes.

2.2 Les sujets couverts par le séminaire comprenaient :

- Méthodologie de compte rendu mondial sur l'état de la surface des pistes (GRF) ;
- Dispositions réglementaires sur le GRF ;
- Rapport sur l'état des pistes (RCR) ;
- Evaluation de l'état des pistes ;
- Aspects ATC et AIS (Diffusion) ;
- Exercices; et
- Plan de mise en œuvre des États / perspectives de formation.

2.3 Les participants ont eu droit aux présentations de l'OACI, de l'ACI, de la DGAC France et de la FAA. Le séminaire a accru les connaissances et la sensibilisation des participants à la mise en œuvre du GRF, grâce à une compréhension claire des SARP, des PANS et des éléments indicatifs de l'OACI. Ils ont reçu des conseils sur la mise en œuvre du cadre du GRF, en mettant l'accent sur le rôle de chaque intervenant.

2.4 Les discussions ont mis en lumière les problèmes de mise en œuvre et ont souligné l'importance de la formation du personnel. La DGAC France et la FAA ont partagé leurs expériences et les défis rencontrés dans la mise en œuvre du GRF. Les délais de mise en œuvre et la nécessité d'une planification appropriée aux niveaux national et local ont été rappelés aux États.

2.5 Le séminaire a formulé les recommandations suivantes :

- Les États devront établir des plans nationaux et locaux avec des équipes dédiées, pour la mise en œuvre
- Les États devront utiliser les mécanismes nationaux et régionaux existants pour soutenir la mise en œuvre du GRF (RST, Go-Teams, RSOO...).
- Les Bureaux régionaux de l'OACI et des Organisations internationales telles que ACI, IATA... devront accroître les activités de formation, y compris les formations sur site.

### **3. MESURES À PRENDRE PAR LA RÉUNION**

3.1 La réunion est invitée à :

- a) prendre note des recommandations du séminaire;
- b) exhorter les États à assurer une participation appropriée des parties prenantes concernées (régulateurs, exploitants d'aéroports, ANSP, compagnies aériennes,...) aux séminaires à venir (Accra, Nairobi et Johannesburg);
- c) demander aux États de rendre compte de la mise en œuvre du GRF aux bureaux régionaux de l'OACI; et
- d) exhorter les organisations internationales (IATA, ACI, CANSO, ASECNA,...) à participer activement à la conduite des séminaires.

-END-